



**AVEC LA RÉGION
ET L'EUROPE,**
Ça bouge en Centre-Val de Loire !



Cofinancé par
l'Union européenne



Note explicative à l'attention du Comité de suivi sur l'appel à projets « recherche, expérimentation, acquisition et valorisation des connaissances sur les populations de poissons migrateurs amphihalins 2023 sur le bassin de la Loire »

Le Programme « Centre Val de Loire et Interrégional Loire FEDER FSE+ 2021/2027 » et sa priorité 7 soutiennent les actions interrégionales du bassin de la Loire visant notamment à restaurer des continuités écologiques, rétablir les espaces de mobilités du fleuve et des principaux affluents et préserver des populations de poissons grands migrateurs amphihalins.

Dans ce cadre les programmes de recherche et d'acquisition de connaissances définis à partir d'enjeux opérationnels du bassin de la Loire sur ces thématiques sont soutenus. Ils comprennent notamment la réalisation d'outils d'observation et de suivi pour orienter, piloter les actions innovantes ainsi que les projets de partage et de valorisation de la recherche et d'acquisition de données.

L'appel à projets recherche, expérimentation, acquisition et valorisation des connaissances sur les populations de poissons migrateurs amphihalins 2023 sur le bassin de la Loire s'inscrit dans les programmes de recherches soutenus par le FEDER.

1 Contenu de l'appel à projet

L'AAP a pour objet de susciter des opérations :

- D'expérimentation, de recherche et d'acquisition de connaissances sur les populations de poissons migrateurs amphihalins, leurs habitats, les pressions s'exerçant sur ceux-ci et les interactions correspondantes au sein des écosystèmes (biotope et biocénose),
- de valorisation de ces connaissances, afin de les rendre directement utilisables par le COGEPOMI, les décideurs nationaux et européens et les gestionnaires locaux.

Parmi les espèces visées par le programme, la grande Alose, désormais classée parmi les espèces en danger critique d'extinction, doit notamment faire l'objet de travaux spécifiques pour construire une vision plus étayée grâce à une amélioration des connaissances de ces populations.

2 – Volet financier et modalités de sélection

Sur le volet financier, 600 000 € de FEDER sont inscrits sur l'appel à projets avec un taux d'intervention de 54 %, le complément de financement étant assuré essentiellement par les crédits de l'Agence de l'eau.

Un Comité de sélection auditionnera et examinera les projets afin de les classer, dans la limite de l'enveloppe disponible, en tenant compte des critères présentés dans le règlement de l'appel à projets annexé.